# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archévêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

## SOMMAIRE

LE IIE DIMANCHE DE
L'AVENT.— CHRONIQUE DIOCÉSAÎNE: nominations ecclésiasliquo; ordination;
le collège canadien
à Rome; audience
du S. Père aux évéques canadiens; le R.
P. Frédéric et les tertiaires; conférences



## SOMMAIRE

à la faculté des arts,
par M. l'abbé Archambault et M.
l'abbé Desmazures.

— Récit authentique de l'entretien
de s. s. leon XIII et
guillaume II.—; Le
chapelet du Jésuitf
— l'rions pour nos
morts.

FFMEBO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LI NUMBEO

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARECHAL, V. G., administratour du diocèse.

Auresset toutes communications concernant l'administration à .USEBE SENÉCAL & FILS, et pour la redaction à M. P. DUPDY Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI,	10	DECEMBRE.	—Saint-Jean de Matha.
MERCKEDI,	12	46 '	-Saint-Liguori.
VENDREDI,	14	66	-St-Léonard de PMaurice.

## FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi,	9 10 11 12 13 14	DECEMBRE. " " " " " " " "	—?E AVENT, 2 cl, sem., orns violets. —Transp. Maison de Lor., d. m., o. b. —S. Damase, P. C., sem., o. blancs: —Jetine. De l'octave, sem., o. blancs: —Jetine. De l'octave, sem., o. blancs. —Oct. de l'Imm. Conc., d., o. blancs.
gamear,	79		—Oct. de i imm, dono, d., o. pianos

#### HE DIMANCHE DE L'AVENT

Voilà que j'envoie devant vous mon ange. ST MATT, 71, 10.

Je pense, mes frères, que les anges de Dieu, ou comme on dit : les anges de Dieu dans le ciel sont les premières choses dont vous vous souvenez d'avoir entendu parle, dans votre enfance.

Vons vous rappelez, j'en suis sûr, combien vous éprouviez de plaisir à les regarder sur leurs portraits avec leur douce figure, avec leurs ailes déployées, et combien vous étiez heureux quand on vous disait qu'un de ces anges gardiens était toujours à vos côtés. A jourd'hui, je désire vous parler non des "anges de Dieu dans le ciel, mais des "anges de Dieu sur la terre." Qui sont ils? demandez-vous. Sont ils des esprits? ont ils des ailes comme ceux que nous avons vus pendant notre enfance dans les livres d'images? Non, ils n'ont pas d'ailes; ils ne sont pas des purs esprits; ce sont des hommes, des femmes, des enfants, semblables à vous-mêmes.

Le mot "ange " signifie un messager, celui qui est envoyé portant des nouvelles. Ainsi saint Jean-Baptiste (qui fut envoyé pour annoncer au monde la venue de Jésus) est appelé dans l'évangile du jour un "ange, " c'est-à-dire un envoyé de Dieu. Maintenant, mes frères, nons tous guous devons être des messagers de Dieu pour nos voisins et pour le monde.

Tous nous sommes catholiques, to is nous avons été appelés à con raître la vraie foi et à tous on nous a appris à observer la loi morale de Dieu. D'abord, nous catholiques, nous devons être des anges de Dieu sur la terre pour ceux qui ne sont pas catholiques. Nous devons faire de notre mieux, dans notre petit cercie, pour répandre la connaissance de notre sainte religion. Par l'evemple de notre vie, nous devons montrer au monde que la religion catholique nous rend meilleurs citoyens, hommes d'affaires meilleurs et plus honnêtes, et des amis plus véritables de nos voisins et du genre humain. Plusieurs parmi vou, vivent en service dans des familles de protestants ou d'infidèles; plusieurs sont employés dans les mannfactures, en contact avec des gens qui appartiennent à de fausses religious, ou qui n'en ont aucune. Oh I que d'occasions ils ont ainsi d'être des anges de Dieu sur la Vous pouvez montrer par votre régularité à l'ouvrage, par votre honnêteté stricte, par votre air modeste, que vous appartenez à une religion qui vient de Dieu. Par une parole à propos, par le prêt d'un livre, en montrant votre horreur du blasphème et des mauvais propos, vous ferez l'œuvre de Dieu et vous prouverez à ceux qui sont en dehors de l'Eglise qu'il y a quelque chose dans votre croyance qui vous rend bons. vous agi ainsi? N'avez-vons pas, au contraire, scandalisé souvent vos amis non catholiques par votre mauvais exemple, votre malhonnéteté, par vos blasphèmes, par votre acceptation de ce

qui est impur ? Quand voiis agissez ainsi, vous êtes les anges du démon sur la terre. Vous faites son ouvrage et vous portez

ses messages.

Et après, vous pouvez être des anges de Dieu sur la terre pour vos frères catholiques et pour votre famille. Par votre bon exemple, votre patience dans l'affliction, votre charité, votre clémence, votre attention constante à vos devoirs religieux, en un mot, par une vie réellement bonne, vous pouvez préparer "la voie de Szigneur." Vous pourrez "aller devant lui" pour préparer la voie à ses grâces. Ne permettez pas que ceux qui ne sont pas catholiques puissent dire: "Je ne vois pas que ceux qui accomplissent leurs devoirs soient meilleurs que moi." Montrez-leur que vous êtes meilleurs, et que c'est la religion qui vous rend ainsi. "L'exemple vaut mieux que le précepte." Les actions parlent plus hant que les paroles. Soyez donc les anges de Dieu pour vos enfants, vos parents, vos amis, vos voisins. Il y avait une fois un enfant qui avait été très mal élevé par ses parents. Il alla à l'église un jour, par hasard, et entendit une instruction sur les lois de l'Eglise. Quand il rentra chez lui, quoique ce fat un vendredi, il y avait de la viande sur la table. L'enfant ne voulut pas manger. Furieux de cela, ses mauvais parents le battent, l'enfant reste ferme jusqu'au bont. Touchés par cet exemple, les parents se convertirent et vécurent en bon catholiques.

Cet enfant était un ange de Dieu sur la terre "Allez, et saites de cette manière et alors Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Ange de la grande alliance, "vous ordonnera, lors de votre mort, de prend e place parmi ses saints anges avec lesquels vous

irez chanter ses louanges toute l'éternité.

## CHRONIQUE DIOCESAINE

Par décision de M. l'administrateur du diocèse, en date du 30 novembre:

M. A. Carrières a été nommé vicaire à Saint-Charles à Mont-

réal;

Le 1er décembre, M. O Laserrière a été nommé vicaire à Saint-Henri des Tanneries.

Le 30 novembre 1888, avec l'autorisation du très révérend M. L. D. A. Maréchal, vicaire général et administrateur du diocèse, Sa Grandeur Monseigneur Clut a fait les ordidations suivantes, au grand séminaire:

Tonsure. M. J.-E. Courtois, London.

Sous-diaconat.-MM. C.-H. Dequoy, Grand-Rapids; D.-J. Dunn,

Manchester. . Diaconat.-MM. L.-G. Gervais, Montreal; H.-J. Côté, J.-J. Hinchy, Hamilton ; A.-J. Carson, Kingston ; J.-E. Brady, G.-F. Maguire, W. F. Sullivan; Providence; L.J. Achim, Springfield, J.-G. Raymond, C. S. V., J.J. Kavanagh, S. J.

#### Le collège canadien a Rome

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs les détails si intéressants que M. l'abbe Bruchési a bien voulu adresser de Rome à la Semaine religieuse au sujet du nouveau collège canadien et de l'audence accordée par S. S. Léon XIII aux évêques canadiens, aux directeurs et aux élèves du collège.

Le Canada vient de prendre sa place à Rome comme les autres nations de la catholicité, et l'événement mérite d'être consigué dans son histoire religieuse et civile.

Depuis longtemps notre pays connaissait le chemin de la ville

éternelle.

Il y était venu dans la personne de ses évêques si attachés au Saint-Siège, de ses vaillauts zouaves et de pèlerins nombreux. Il aimait Rome d'un amour qui lui faisait partager tous ses triomphes et tous ses deuils; mais il n'y avait point sa maison. Il la possède anjourd'hui dans ce collège qui vient de recevoir la bénédiction de l'Eglise: asile de paix et d'étude, où nos jeunes lévites viendront puiser la science qui fait les docteurs et la vertu qui fait les saints.

Le collège canadien n'est pas encore complètement terminé, mais le principal est fait et les élèves ont pu s'y installer le 12 novembre au soir. Ces premiers élèves, au nombre de douze, sont : MM. Bourduas, H. Cousineau, L. Cousineau, Corbeil, Barcelo, Langevin, Robert, du diocèse de Montréal; M. Lagueux, de Québec; MM. Balthazard, Lemieux, Filiatrault, de Saint-Hyacinthe, et M. St-Germain. de Nicolet.

Le collège est sous le patronage de saint Joseph. Un bas-relief splendide, œuvre de l'artiste Paolo Bartolini, placé au-dessus de la porte principale, représente le père nourricier de Jésus travaillant dans son atelier avec le divin Eufant: scène délicieuse et touchante qui rappelle aux étudiants le précepte du travail et le

moyen de le sanctifier.

L'établissement coûtera plus de douze cent mille francs. C'est le séminaire de Saint Sulpice de Montréal qui en a fait tous les frais. Le Canada a donc contracté envers la pieuse et dévouée compagnie une dette immense. Comment ne serait-il pas heureux de le proclamer à la suite de ses évêques, et d'offrir l'hommage ému de sa reconnaissance au digne supérieur, M. Colin, qui, malgré une santé chancelante, a dû surmonter tous les obstacles et réaliser l'œuvre qui lui était si chère? Cette œuvre est belle, elle est apostolique. C'est pour toute l'Eglise du Canada un bienfait dont l'avenir ne tardera pas à montrer la grandeur.

Rien n'a été épargné pour la construction de l'édifice. Il est

visible que les prêtres généreux qui y consacraient leur argent y mettaient aussi leur cœur. L'architecte Carmini s'est insuré des traditions de Bramante. L'extérieur, par ses arcades, ses larges galeries, son élégante colonnade, rappelle un peu le splendide palais de la chancellerie. L'intérieur est admirablement distribué, et le confort de nos maisons canadiennes s'y ajoute aux splendeurs des beaux escaliers de pierre, des mosaïques romaines, des colonnes de marbre et de granit. Le réfectoire a quelque chose de monacal; la chapelle sera un véritable bijou. Les corridors et les cellules bien éclairés seront chauffés pendant l'hiver comme les établissements du Canada. A Rome, il faut le dire, c'est une innovation qu'un appareil de chauffage à la vapeur : innovation heureuse dont nos jeunes compatriotes ne se plaindront certainement point aux jours humides ou pluvieux de décembre.

L'infirmerie, située loin de tout bruit et bien exposée au soleil, a été l'objet d'une attention particulière. C'est que, nous ne sauriors l'oublier, les plans de la maison ont été conçus par un prêtre malace qui a pensé particulièrement à ceux qui pourraient être ses confrères dans la souffrance. Pauvre monsieur Leclair! Que tous les élèves du collège canadien bénissent le nom de ce prêtre si dévoué, si bon et si doux! On ne saurait se faire une idée des démarches, des fatigues, des ennuis de toute sorte que lui a causés la direction des travaux. Aidé par M. l'abbé Captier, procureur général de Saint-Sulpice, il était heureux de consacrer à l'œuvre dont l'avaient chargé ses supérieurs ses forces et son temps. maladie est venue l'arrêter en si bon chemin. M. l'abbé Palin d'Abonville lui a succédé comme supérieur du collège, et le choix ge pouvait être plus heureux. M. l'abbé Vacher, si bien connu à Montréal où il a laissé tant d'amis qui le regrettent, remplit les fonctions d'économe. M. Leclair continue, malgré sa faible santé, à rendre les services les plus précieux : Fratres qui adjuvantur a fraire.

\*\*\*

On ne pouvait désirer pour notre collège national un quartier plus agréable et plus sain. Il s'élève gracieusement à quelques pas de la procure de Saint Sulpice, sur la paisible rue des Quatre-Fontaines qui conduit d'un côté à Sainte-Marie-Majeure, et de l'autre aux verts bosquets du Pincio.

Tout près est la belle petite église Saint-André du Quirinal avec ses reliques et ses chambres de saint Stanislas de Kostka si chères aux étudiants de Rome. Tout près encore se trouve le sanctuaire de sainte Pudentienne, lieu béni, si plein des souveurs des premiers jours du christianisme, puisque saint Pierre y passa plusieurs années, y consacra des pontifes et y célébra les saints mystères.

Les élèves suivront les cours du séminaire de la Propagande. Les auront donc pour condisciples des jeunes gens, qui plus tard se répandront au loin dans les contrées infilèles pour prêcher l'Evangile et peut-être le confesser par l'effusion de leur sang.

Ils sont heureux. Pendant quelques années, ils pourront se dire citoyens de cette vieille Rome qui a pour tous c ux qui l'hubitent des immortelles leçous et des jonissances que nulle autre ville ne peut donner. Ils auront sur leurs yenx les spectacles de ces fêtes religieuses sans égales; ils recevront l'enseignement d'illustres docteurs; ils seront près du Pape, et vivront avec le souvenir des apôtres et des martyrs. Que d'autres frères viennent en grand nombre les rejoindre et qu'ils n'oublient pas que la patrie fonde sur eux ses plus douces espérances: Spes messis in semine.

\*\*\*

C'est dimanche, 11 novembre, qu'à en lieu l'inauguration du collège. Ce jour-là, Rome célébrait la fête du prironnge de la sainte Vierge. La fête a été grandiose. Son Eminence le cardinal-vioaire avait accepté avec bonheur de la présider. A deux heures, a en heur le banquet. Parmi les convives on remarquait à côte du cardinal Parocchi des archevêques, des évêques, M. le chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique au nom de l'ambassadeur anglais alors absent de Rome, des prélats, les procureurs des ordres religieux, les supérieurs des autres collèges, et plusieurs prêtres du Canada. Nous-aimons à mettre sous les yeux de nos lecteurs la liste publiée par le Moniteur de Rome:

Son Em. le cardinal Par scchi; LL. GG. Mgr Jacobini, secr. de la Propagande; Mgr Fabre, arch. de Montréal; Mgr Riordan, arch. de San-Francisco; Mgr Duhamel, arch. d'Oltawa; Mgr Kerby, arch. d'Ephèse; Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe; Mer Maess, évêque de Covington; Mgr Van den Branden, évêque d'Erythrée; Vigr Lorrain, vicaire apos olique de Pontiac, le R. P. Smeulders, abbé général des Cisterciens; M. Kennedy, chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique ; M. Colin, supérieur des Sulpiciens de Montréal ; M. l'abbé Captier, procureur général de la compagnie de Saint-Sulpice; Mgr Savelli, ch. de Sainte-Marie-Majeure; Mgr Giles, rect. du collège anglais; Mgr Campbell, du collège écossais; Mgr O'Connell, du collège américain; le R. P. Eusèbe, proc. général des Chartreux; le R. P. Bruno, proc. général des Capucins; Mgr Paquet, rect. de l'Université Laval de Québec ; le R. P. Eschbach, du sém. français; Mgr Puccelli, vicaire ginéral de Frascati ; le R. P. Augier, procureur des RR. PP. Oblats; le R. P. Romanet, procureur des PP. Augustins de l'Assomption; le R. P. Turgeon, recteur du collège Sainte-Marie à Montréal; M. Cazenave, proc. des M ssions-Etrangères ; le R. P. Ligiez, dominicain ; M. Massue et M. le juge Baby, de Montréal; M. Palin d'Abouville, supérieur du nouveau collège, et un certain nombre de prêtres du C. ada.

A la fin du dîner, M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice à Mont-

rèal, se leva et d'une voix émue prononça le discours suivant, qui fut vivement applaudi.

" Eminentissime Seigneur,

"Votre présence à cette inauguration est pour nous plus qu'un honneur; elle est un témoignage de la plus haute signification. Elle nous manifeste ce que le Canada est pour le cœur du Saint-Père; elle nous dit la faveur particulière dont Sa Sainteté entoure ce collège 'national du Canada et l'intérêt personnel que vous y portez vous même. Aussi est-ce avec la plus vive émotion que je aépose aux pieds du Saint-Père l'hommage de mon inaltérable attachement et- de ma filiale gratitude et que je vous prie, Eminence, d'agréer pour vous-même mes plus humbles remerciements.

"Monsieur l'ambassadeur, je ne saurais taire la satisfaction que nous cause Votre Excellence, pour l'aimable condescendance avec laquelle il lui a plu de répondre à notre invitation. Ayez

pour agréables mes devoirs les plus respectueux.

"En autorisant notre entre prise à Rome, legouvernement de la province de Québec le fit à deux conditions: que le collège fût destiné aux sujets de la Puissance du Canada, et qu'il obtint la protection de Sa Majesté Britannique. La première de ces conditions est pour nous un devoir de loyauté. Quant à la protection, elle nous fut octroyée avec une si généreuse libéralité, que j'aime à le publier dans cette belle et noble assemblée, et que je suis heureux d'avoir l'occasion d'en offrir devant vous et par vous, Monsieur l'ambassadeur, le faible mais très sincère tribut de ma reconnaissance à Sa Majesté notre gracieuse souveraine.

"Monseigneur le secrétaire de la Propagande, ce serait un oubli que de ne pas rappeler la large part que prit Votre Excellence dans la création de ce collège. C'est vous qui avez daigné être notre intermédiaire auprès du Saint-Père, qui avez mis sous les yeux de Sa Sainteté les lettres de Nosseigneurs les évêques; qui avez obtenu qu'il s'inclinât vers cette œuvre, qu'il l'approuvât et qu'il la bénît; qui n'avez cessé, depuis, de lui prodiguer votre attention et je dirai presque, votre affection. Comment ne pas le faire savoir ici, et ne pas vous en remercier du fond du cœur?

"Mais à vous, Messeigneurs les évêques du Canada, que vous dirai je? Mes impressions ont peine à se contenir quand je considère les sacrifices que Vos Grandeurs se sont imposés pour venir, à 1500 lieues de distance, manifester leur paternelle sympathie pour notre œuvre naissante. Depuis Saint-Boniface jusqu'à Halifax les vœux de tous vos vénérés collègues du Dominion vous accompagnent en ce moment Qu'il me soit permis, Messeigneurs, de le déclarer: c'est vous tous, par vos encouragements, par votre appui, par votre concours unanime, qui êtes les véritables premoteurs du collège canadien. Sans vous, il n'existerait pas; c'est par vous qu'il revêt son caractère national, et par vous aussi, que se sont aplanies les difficultés et que sont tombés tous les

obstacles. Nous sommes heureux de nous sentir ici à votre service et de songer que travailler avec vous et pour vous c'est travailler en même temps pour l'Evêque des évêques, le chef suprême de la hiérarchie catholique, le Pape immortel et infaillible auquel l'épiscopat canadien est si inviolablement uni. Notre reconnaissance vous est plus que jamais acquise, et nous ne cescerons de vous en donner des marques surtout par la continuité

de notre dévouement.

"Un mot encore; je ne puis m'en dispenser. Illustres seigneurs, qui présidez aux collèges nationaux, le Canada, nation toute jeune encore, vient aujourd'hui se mettre parmi vos rangs. Il demande à s'asseoir avec vous au foyer de la lumière, à ce banquet de la vérité où votre âge plus avancé vous a dé à fait prendre place depuis longtemps peut-être. L'attitude que je découvre en vous m'assure de la bouté et des complaisances que vous aurez pour ce jeune frère. Je vous en remercie profondément. De son côté, il n'aura rien tant à cœur que de regarder sur ses ainés pour apprendre d'eux comment on profite à Rome des trésors de science, de sagesse et de bénédictions que répand si admirablement autour de lui l'incomparable Léon XIII, l'auguste et magnifique patriarche du nouveau peuple d'Israël.

"A vous tous ablés, prounreurs généraux des ordres religieux, représentants de la magistrature, procureurs des communautés religieuses, dignitaires ou prêtres qui êtes présents pour fêter les premiers débuts du collège canadien, mille et mille remercie-

ments.

"Et pour vous, jeunes élèves, vos devoirs vous sont tous tracés. Vous êtes l'espérance du Ganada. Devenez savants et soyez vertueux; et que la science et la vertu aient pour fruit de vous rendre de plus en plus dociles à vos évêques, fidèles à votre souveraine et dévoués au Saint-Siège apostolique."

Son Eminence le cardinal-vicaire a répondu : " C'est pour moi un grand bonheur d'assister à l'inauguration de votre collège national. Depuis longtemps je connaissais et j'aimais ce beau pays du Canada, ne séparant pas dans mes études littéraires et historiques la nouvelle France de la vieille France sa mère. Mais, appelé plus tard, par le Saint-Père, à faire partie de la congrégation de la Propagande, il me sembla que je devenais un cardinal canadien. Je dus alors, en effet, m'occuper particulièrement de tout cé qui vons touchait, suivre le mouvement religieux de vos diocèses et souvent ma pensée alla se promener sur les bords de votre fleuve et de vos grands lacs. Mais aujourd'hui, ces considérations personnelles font , lace à d'antres considérations d'un ordre supérieur. Malgré mon indignité, c'est le sovverain Pontife lui-même que je représente à cette belle et grande fête. Je viens en son nom bénir cette maison nouvelle destinée à recevoir les jeunes lévites du Canada. C'est pour moi un hon-

neur et une consolation tout à la fois. Léon XIII, dans sa glorieuse vieillesse, contemple avec bonheur cette institution naissante si pleine de promesses pour l'avenir. J'aime à saluer ici M. l'ambissadeur de votre Gracious Queen. Sa présence nous est un gage de la protection que vois accordera tinjours la couronne d'Angleterre. Mus n'est-il pas douloureux de songer qu'anjourd'hui, dans Rome même, le Pape est impuissant à couvrir de sa projection souveraine les maisons religieuses et qu'il faut attendre la sécurité des gouvernements étrangers? Espérons néanmoins que la Providence exancera les prières que nous lui adressons et que le collège canadien verra de plus beaux jours."

Mrr l'archevêque de Montréal parla au nom de tout l'épiscopat canadien. Avec une délicatesse exquise, il fit ressortir la part immense qui revient à Saint-Sulpice de Montréal dans la fondation du nouveau séminaire. Sa profession de foi au Saint-Siège, ses remerciements à Son Eminence le cardinal Parocchi, à Mgr Jacobini, secretaire de la Propagande, et au représentant de l'amba sadeur d'Augleterre, ont été a Imirés et applaudi- de tous. "J'aim, a dit Sa Grandeur en s'adressant à M. Kennedy, à proclamer la loyauté des Canadiens catholiques envers l'auguste souveraine que vous avez l'honneur de représenter parmi nous. Oni, les Canadiens, tout en restant attachés de cœur à la mère patrie la France, sont sujets loyaux et dévoués de l'Anglet-rre et j'en donnerai deux raisons : la première, c'est qu'ils sont catholiques, et l'Eglise catholique prescrit la sonmission et la fidélité aux pouvoirs légitimes ; la seconde, c'est que l'Angleterre à respecté nos croyances et nos traditions religieuses à ce point, que l'on peut sans crainte proclamer le Canada le pays où l'Eglise catholique jouit de la plus grande liberté."

La réponse touchante et sympathique de M. Kennedy ne fut que la confirmation des espérances exprimées par Son Eminence le cardinal-vicaire, Mgr l'archevêque de Montréal et M. le supé-

rieur de Saint-Sulpice.

Son Eminence le cardinal-vicaire et les quatres évêques du Canada ont ensuite beni le collège en chantant les belles prières du Rituel. Le Te Deum a mis sin à la cérémonie. Toutes les âmes étaient en effet à la joie et à la reconnaissance. Messieurs Bourduas et Langevin dirigeaient le chant. Avant de partir, le cardinal Parocchi a daigné aller vers eux et leur a fait ses plus vives félicitations: " Le Canada, a dit Son Eminence, nous apporte le chant grégorien."

· Que de grands et chers souvenirs nous laisse cette journée du Il novembre! La nature elle-même semblait prendre part à la fête. Il faisait une douce température d'été et Rome, baignée dans la lumière, déployait au-dessus de ses temples et de ses

palais le plus bel azur de son ciel.

#### Audience du Saint-Péré

Le 15 novembre, le Saint-Père a daigné recevoir en audience particulière, les évêques du Canada présents à Rome, les directeurs et les élèves du collège canadien. Ca été le couronne-

ment de la belle fête de dimanche dernier.

Il était onze heures et demie lorsque Léon XIII fit son entrée dans la salle du trône. Emus, nous tombons à genoux et le Pape nous bénit, promenant sur nous tous son paternel regard, souriant du plus aimable des sourires. "Ah, dit-il voici les Canadiens; levez-vous, levez-vous, mes enfants." Il s'assit sur son trône et le cardinal Siméoni lui présenta en termes affectueux les nouveaux élèves qui devront suivre les cours du collège de la Propagande.

"Très Saint-Père, dit alors Monseigneur l'archeveque de Montréal, nous sommes heureux de pouvoir offrir à Votre Sainteté, comme cadeau de otre jubilé sacerdotal, le collège canadien. C'est à la générosité des Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal que ce collège doit sa fondation. Vous en voyez à vos pieds les premiers élèves : nous sollicitons la grâce d'une bénédiction par-

ticulière pour eux et pour tout notre pays."

Nous tâchons de rendre fidèlement la réponse de Léon XIII.

"Vous avez raison, Monseigneur, d'appeler cadeau ce collège canadien que vous venez de fonder à Rome. Dans cette année des fêtes jubilaires, aucun cadeau ne pouvait être plus cher à mon cœur. Au si, est-ce avec bonheur que je le reçois et que je le bénis.

- "Toutes les nations avaient ici leur collège national : la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, etc.; j'ai voulu que la Bohême et l'Arménie eussent aussi le leur. Il manquait le Canada. Eh bien, le voici : qu'il soit le bienvenu! Au milieu des tristesses et des épreuves que traverse l'Eglise, ce m'est une douce consolation de voir les jeunes clercs accourir à Rome de toutes les parties de l'univers, en plus grand nombre que jamais. Rome, quoi que l'on puisse faire, reste toujours le centre de la catholicité et le foyer de la science. Ils viennent donc ici, ces jeunes lévites, puiser la vérité à sa source la plus pure, se former aux vettus sacerdotales pour être plus tard dans leur patrie de véritables apôtres.

"Les universités romaines ont été sans cesse l'objet de ma sollicitude. Je n'ai rien épargné pour en faire des écoles dignes de là ville éternelle. J'y ai fait venir les professeurs les plus célèbres de l'Europe et même de l'étranger. Au séminaire romain,

j'ai ordonné que l'on ajoutat des cours de hauté littérature aux lecens de theologie, d'histoire et de droit. Voyez le collège de la Propagande: le nombre croissant de ses élèves exigeait la construction d'une maison plus grande: j'ai fait construire la maison de grand cœur. Vous avez là Satolli. Où trouver pour l'enseignement du dogme un professeur comme Satolli ? A l'Université grégorienne, dirigée par les pères de la compagnie de Jésus, on compte aujourd'hui plus de sept cents élèves. J'y ai appelé le père Mazzella qui, aux Etats-Unis, avait publié des ouvrages de grande valeur. J'ai voulu plus tard qu'il fût cardinal, mais tout en lui laissant la direction des études. Dans toutes les universités pontificales, il ne reste donc rien à désirer.

" Mes enfants, vous êtes les premiers du collège du Canada: sachez apprécier la faveur immense que le Seigneur vous fait. Dans quelques années, vous retournerez dans vos diocèses pour travailler, sous la sage direction de vos évêques, les uns dans les séminaires ou l'Université, les autres dans le ministère paroissial. Préparez-vous a votre mission en ne perdant aucune parcelle d'un temps si précieux, afin d'acquérir des trésors de doctrine dont vous serez un jour bénéficier vos frères. Gardez aussi une reconnaissance éternelle à [vos évêques qui ont fondé ce collège, œuvre si belle et si importante pour votre patrie."

Le cardinal Siméoni rappela alors au Saint-Père que l'œuvre était due principalement à la munificence de la compagnie de Saint Sulpice de Montreal, qui en avait fait tous les frais et dit que le supérieur était présent. "Colin, Colin, répliqua Léon XIII, oh! approchez. Je vous bénis et je vous félicite de votre neble entreprise, j'espère que vos prêtres dirigeront le collège canadien à Rome comme ils dirigent tous leurs autres séminaires. En France, l'épiscopat est unanime à se louer des prêtres de Saint-Sulpice."

"Très Saint-Père, dit M. Colin, qui avait peine à contenir son émotion, ce collège canadien est le Benjamin de la famille, il

désire recevoir la bénédiction du patriarche."

S''Oui, oui, répondit Léon XIII, je le bénis de tout mon cœur— Combien avez-vous d'élèves pour commencer ?"— "Douze, Très Saint-Père, comme dans le collège apostolique."— "Eh bien, il faut qu'il en vienne vingt quatre, trente, quarante." La conversation, on le voit, avait pris le ton de la plus touchante familiarité. Toute timididé avait disparu, nous nous sentions des ensants chéris auprès du plus aimable des pères. Léon XIII était rayonnant de joie et semblait vouloir nous garder auprès de lui le plus longtemps possible. Chacun des prêties sut ensuite présente à Sa Sainteté et recueillit de sa bouche quelques douces paroles. Nous quittâmes le Vatican ravis, rendant grâces à Dieu de ce qu'il nous avait été donné de voir et d'entendre. L'audience avait duré plus d'une demi-heure. P.-N. B.

Le R. P. Frédéric de Ghivelde, franciscain de la stricte observance, commissaire de Terre Sainte pour tout le Canada, est conséquer ment chargé de recueillir l'argent des quêtes que le souverain Pontife a établies pour les Lieux saints.

Le révérend père a fixé sa résidence aux Trois-Rivières; il est chargé subsidiairement de visiter les diverses fraternités de tertiaires au Canada. Cette semaine, le révérend père a visité les frè-

res du Tiers-Ordre de notre ville.

Le Tiers-Ordre à Montréal date de vingt années environ, et

voici en quelles circonstances, il prit naissance.

Après le départ des pères récollets, les citoyens du faubourg Saint-Antoine continuèrent à faire des neuvaines en l'honneur de saint François et saint Antoine. Pendant une de ces neuvaines, un pieux citoyen de notre ville entendan! le prédicateur expliquer les mérites des trois ordres fondés par saint François, conçut le projet d'établir le Tiers-Ordre; il demanda donc d'être reçu comme novice, et au bout d'un an, il faisait sa profession comi le tertiaire. Bientôt douze personnes se joignirent à lui, et Monseigneur Bourget les érigea canoniquement. Les réunions de ces tertiaires eurent lieu pendant près de dix ans dans un bureau d'affaires. Par suite d'accroissement dans le nombre des frères, on dut chercher un nouveau local de réunion qui fut l'ancienne école Archambault, rue Côté. Les tertiaires se réunirent ensuite dans la chapelle située au coin des rues Saint-Urbain et Dorchester. Ils durent quitter ce local qui était devenu insuffisant, et c'est aujourd'hui dans l'église Notre-Dame-des-Anges, ainsi que nous l'avons annonce lors de leur installation, que les nombreux tertiaires font les prières et les exercices prescrits par la règlé du Tiers-Ordre.

#### Université Laval

LA THÉOBIE DU LIBRE ARBITRE

(Conférence de M. l'abbé Archambaul')

On peut définir le libre arbitre: "la puissance active que possède la volonté de choisir entre deux choses, d'agir ou de ne pas agir." Le libre n'est donc ni le spontane, ni le simple volontaire. Le spontane comprend tout ce que l'on fait de soi-même, soit avec connaissance et attention, soit sans connaissance ni attention. Le volontaire est ce que l'on fait en le connaissant et er.

y pensant. Le libre est non seulement ce que l'on fait avec connaissance et attention, mais avec une délibération et par choix. Le volontaire est spontané avec réflexion, le libre est

volontaire par élection.

Le libre arbitre étant le propre de la volonté raisonnable, le jugement et le sens commun de tous les hommes ne le reconnaissent qu'aux êtres intelligents et le refusent aux brutes qui reçoivent, sans y consentir, la règle qui les dirige et suivent aveuglément, fatalement, l'impulsion de la volonté supérieure de

l'Etre suprême qui les dirige vers leur but.

Deux choses peuvent détruire ou altérer la volonté: la nécessité et la contrainte; la première en rendant impossible le choix intérieur de la volonté, ruine par le fait même le libre arbitre; la seconde s'oppose seulement à sa perfection, ou plutôt, à son expression extérieure, et l'empêche d'être complète, en mettant obstacle à la réalisation de ce qu'elle a choisi par un acte intérieur. De là, deux sortes de libertés: la liberté métaphysique ou

détermination, et la liberté physique ou d'exécution.

C'est pour avoir méconnu la différence qui existe entre ces deux libertés, que Hobbes est arrrivé à nier, du moins implicitement, que l'homme est libre. On distingue encore la liberté morale par laquelle la volonté humaine, placée entre deux influences absolument contraires, celle du bien et celle au mal, peut choisir entre ces deux termes opposés. Mais loin d'être de l'essence et de la perfection de la liberté véritable, ce pouvoir que l'homme possède de résister à la loi et de désobéir à Dieu, en est au contraire le défaut et la faiblesse; c'est sa réalité présente, dit le R. P. Félix, ce n'est pas sa face idéale; c'est son péril, ce n'est pas son aventage; c'est le principe de sa décadence, non de son progrès.

La liberté humaine, ainsi définie et comprise, existe t-elle réellement? ou faut-il admettre avec les fatalistes des diverses écoles de l'antiquité et de l'âge moderne que notre volonté, privée de tout contrôle sur ses actes, est nécessairement entraînée dans ses déterminations? La réponse est facile, car tout nous dit que l'homme est libre: l'expérience, la conscience, la raison, le consentement des peuples se manifestent par leurs croyances civiles

.et religieuses.

De même que notre âme sent qu'elle existe et qu'elle pense, aussi vivement et aussi clairement elle sent qu'elle est libre, libre d'agir ou de ne pas agir, de donner son consentement à un désir ou de le refuser, d'obéir ou non aux diverses lois morales auxquelles elle est soumise. Quelques philosophes osent soutenir que ce sentiment intime de notre liberté pourrait bien n'être qu'illusion et que peut-être nous sommes déterminés par des impulsions réelles, mais insensibles, et que nous sommes affectés comme si nous étions libres, encore que nous le savons pas. C'est combattre un fait par une possibilité, une réalité par une

supposition tout imaginaire. Autant vaudrait appeler illusuire et chimérique le sentiment de notre existence et traiter de reves les diverses impressions que nous recevons dans notre âme ou

dans notre corps.

La conscience du mérite ou du démérite dans l'agent moral prouve encore l'existence du libre arbitre. Comment, en effet, peut-il y avoir contentement ou remords là où il n'y a pas de liberté? Pourquoi nous repentir d'une mauvaise action, si nous ne sentons pas qu'il ne tenait qu'à nous de ne pas la commettre? On déplore les malheurs indépendants de la volonté, par exemple une blessure reçue, la perte de sa fortune; on s'en afflige, mais on ne s'en repent pas. Pourquoi? parce que la conscience nous dit qu'un fait volontaire n'a rien de commun avec le devoir et la responsabilité morale, et que, seule, la faute commise délibérément est imputable à l'agent et de nature à lui causer de la honte et du remords.

Nous avons enfin en faveur du libre arbitre, le témoignage universel et existant du genre humain, témoignage d'une autorité indiscutable dans les choses qui se font sentir à tous, qui se lient à la conduite ordinaire de la vie et sont la règle commune de nos jugements et de nos actions. Ce témoignage se lit dans les croyances et les convictions de tous les peuples sur la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste, de l'innocence et de la culpabilité, de la vertu et du vice, distinction qui repose évidemment sur la foi à l'existence de la liberté humaine. Il se manifeste encore dans les institutions civiles et religieuses qui établissent et maintiennent l'ordre dans la société en agissant sur les volontes par l'espoir des récompenses et la crainte des châtiments, enfin dans les moyens d'instruction et d'éducation employes de tout temps et partout pour former l'homme, l'élever et le rendre plus capable de connaître ses devoirs et de les accomplir.

## UNIVERSITÉ LAVAL

#### FACULTÉ DES ARTS

Conférence de M. l'abbé Desmazures, P. S. S., sur les temps préhistoriques. Pélages, Hellènes, Etrusques.

Avant d'arriver à la question des temps préhistoriques, il est bon d'exposer quelques considérations auxquelles ces temps ont donné occasion. Videtur quod, comme on dit dans les ouvrages de discussion religieuse.

Voici une légende telle que nous la trouvons dans des œuvres de

vulgarisation moderne.

Videtur quod. Il parattrait qu'au commencement ce sont les

arbres qui ont servi à l'habitation de l'homme. On prenaît un arbr: tout planté en terre, comme support. La solidité ne lui faisait pas défaut. Les branches servaient de couverture; on les réunissait, on les attachait ensemble. On plantait autour des rameaux que l'on garnissait de feuilles, de branches, de mousse, de plantés grimpantes, et avec tout cela on était assez mal logé; mais cela valait mieux que rien. Alors on chercha quelques améliorations. Là, on Au lieu d'un arbre naturel, on fit un arbre artieut une révélation. ficiel avec des branches artificielles et rapportées, et l'on eut la charpente. On alla plus loin et aux murs, au lieu de feuilles, l'on substitua des murs en terre délayée avec lesquels on était plus à l'abri du froid et des irsectes. On fit la porte très basse, très étroite, très solide pour se mottre à l'abri des animanx dangereux ou incommodes. Là, on eut encore une idée. On installa du feu dans la cabane avec une ouverture dans le haut pour respirer. Le feu rendit beaucoup de services et donna l'idée de faire cuire pour les rendre plus résistants les carreaux de terre dont on avait garni les parois de la cabane, et l'on eut la brique qui est imperméable et la brique vernissée qui est impénétrable et réfractaire à l'humidité. Alors arrivés à ce point les hommes, remplis de contentement et de présomption imaginérent la tour de Babel qui est le triomphe de la brique, de même que la tour d'Eyfel est le triomphe de la fonte et la tour de Babel du XIXe siècle.

A force de progresser, les hommes reviennent parfois sur leurs

pas.

Plus tard, la brique parut inférieure à l'emploi de la pierre et et celle-ci l'emporta. Après la cabane, la maison apparut avec tous ses développements; et ceux qui pendant ce temps là habitaient dans les cavernes et dans des tentes, perfectionnerent aussi leurs demeures. La caverne fut améliorée; la sculpture, les piliers, les colonnes furent introduits pour orner la caverne et pour l'étayer; la tente s'agrandit et servit non seulement de demeure, mais de réunion publique, religieuse et nationale. Un type célèbre est le tabernacle du souverain Maître dans le désert.

Ce qui est à distinguer et à observer particulièrement, c'est que lorsque les peuples émigraient, ils reproduisaient avec des matériaux les édifices qu'ils avaient conçu d'après les matériaux primitifs. Ils transformèrent la cabane en brique, puis en pierre; la caverne en bois, en charpente, en sculpture artificielle, et enfin la tente en

charpente ou même en pierre.

Cela est si vrai, que certains travaux de l'Inde ou de bambodge en grès, reproduisent si bien les travaux de charpente que les voyageurs

s'y trompent de loin.

L'homme imita tout ce qu'il voyait. Il imita la montagne dans les pyramides, les cavernes dans ses labyrinthes, les rohers à pic avec des tours, les forêts avec leurs arbres et leurs immenses feuilliages dans les colonnades et les voûtes de ses palais et de ses églises.

M. de Chateaubriand, avec son imagination amplifiante, a vu la

cathédrale du moyen âge dans les antiques forêts de la Gaule et de la Germanie.

Les premières colonnes de l'Egypte avaient la forme des tiges de

palmiers et de roseaux reliés ensemble.

Puis, passant au détail, l'homme emprunta les feuillages, les fleurs pour ses décorations. les crânes des animaux, des ceris, des rennes,

on les formes géométriques des minéraux.

Il imita les feuilles de l'olivier, du laurier, du chardon, de l'acanthe, du lis, de la rose. Il imita aussi la coquille, l'œuf, la perle, les olives, les amandes, les larmes de la pluie, les langues de la flamme. La pierre se transforma en anneaux, en colliers, en fer de lance, en solives, en poutres.

Les animaux furent aussi mis à contribution: les têtes d'animaux, les torsades du serpent, et de là les colonnes torses. Les monuments appuyés sur des dos d'éléphants, les muffles de lions en gargouilles, l'homme en caryatides, les stalactites et les stalagmites de la glace parfaitement reproduits et amplifiés dans les monuments de l'Inde

Les chalets suisses si heureux de style, si élégants, si bien appropriés, se retrouvent à l'Himalaya et à la vallée de Kackmyr. Les

cités lacustres se retrouvent en Amérique et en Chine.

De même que l'on retrouve la filiation des peuples par leur langage, on la retrouve aussi par leur mode de construction.

La voûte vient de la caverne; la colonne vient des arbres; les

chapitaux des couronnes de fleurs.

Chez les Anglais, on retrouve tous les éléments de la construction arienne: le Hall, le portique, le gynécée.

Les temples de l'Inde viennent de l'imitation des cavernes; les

édifices chinois, de la transformation des tentes.

Après ces considérations, qui présentent bien des suppositions ingénieuses passons à ce qui a laissé des traces incontestables.

M. le professeur a continué en exposant la migration des peuples cyclopéens, des Pélages et des Hellènes.

Il a exposé ensuite une série de tableaux qui résument les travaux de ces différents peuples, et enfin il a produit une image du Parthénon d'Athènes, qui était un chef-d'œuvre de grâce et d'élégance.

## Récit authentique de l'entrevue de S. S. Léon XIII et de l'empereur Guillaume

Le numéro de la Civillà cattolica du 17 novembre, contient un très important article touchant l'entrevue de Léon XIII et de Guillaume II. La Civillà affirme qu'elle a été puiser ses informations à "la plus pure des sources" et les reproduit dans un caractère plus gros que ceux employés d'ordinaire par cette revue. On peut.

considérer cet article comme un document historique. En voici la traduction:

"L'entretien de l'empereur Guillaume II avec Sa Sainteté le pape Léon XIII a été rapporté de diverses façons. Il est clair qu'ayant eu lieu sans témoins, il fallait, pour que d'autres l'aient connu, que l'un des deux hauts personnages en ait fait le récit.

"Bien des jours s'élant passes sans que ce récit fût fait, on s'ingénia à deviner ce qui avait été dit, et les feuilles libérales s'en permirent de fortes, racontant des paroles et des faits qui montrent si peu de respect pour S. M. l'empereur que les feuilles allemandes durent relever l'inconvenance de ce langage.

"Au sujet de cet entretien, nous avons cherché à obtenir des informations de la plus pure des sources, et nous croyons pouvoir

rapporter ce qui suit:

Le Saint Père, en recevant Guillaume II, après l'échange des compliments d'usage, ouvrit la conversation en exprimant le désir qu'il aurait de recevoir dans de meilleures conditions, comme Grégoire XVI avait accueilli Guillaume VI, roi de Prusse, et Pie IX, en 1853, le prince impérial Frédéric. Il se plaignit en conséquence de la situation à laquelle il est réduit, situation qui est vraiment déplorable; il fit même remarquer comment l'arrivée de Sa Majesté à Rome avait donné lieu, dans la presse libérale, aux appréciations les plus injurieuses et les plus hostiles pour le Saint-Siège.

"En réponse à cela, Sa Majesté exalta le grand prestige dont jouit actuellement en Europe la Papauté, et le respect et la vénération dont on entoure partout le nom du Pontife. Quant aux appréciations de la presse, elle déclara qu'il n'y avait à en tenir aucun

compte:

"Ce nonobstant reprit le Pape, la situation du Pontife à Rome est si pénible et si douloureuse, qu'elle lui défend même de rendre la visite qu'il reçoit, s'il ne veut pas voir compromettre sa personne et sa dignité.

"Et ici, le Saint-Père se proposait d'exposer une longue série de considérations relatives à l'état général de l'Eurôpe, aux périls dont la menacent les progrès croissants des partis anarchiques et à l'absclue nécessité d'y opposer une barrière; mais à peine le Saint-Père avait il abordé ce sujet, que l'entretien fut brusquement int-rrompu par l'entrée, à l'improviste, du prince Henri, frère de l'empereur. Ce pénible incident fit naturellement dévier la conversation et ne permit pas au Saint-Père de continuer de développer le sujet qu'il s'était proposé. Toutefois, evant que se terminât l'entrevue. Sa Sainteté voulut dire un mot des affaires religieuses en Allemagne. Elle rappela les résultats satisfaisants obtenus en faveur des catholiques, sur la base d'un accord mutuel, et elle recommanda que l'on continuât de faire droit à leurs demandes, en suivant la voie de la pacification religieuse jusqu'au bout. Sa Majesté marqua qu'elle acqueillait avec beaucoup de bienveillance la recommandation, et elle

trouva des paroles très flatteuses qui témoignent de la noblese de son âme et de ses bonnes dispositions envers ses sujets catholiques."

#### Le chapelet du Jésuite

Le jésuite Jean Ogilvie sut torturé et mis à mort pour la soi, à Glascow (Angleterre), le 10 mars 1615. Son-crime impardonnable était d'avoir osé dire que le pouvoir spirituel appartenait au pape, et non

au roi, qui était alors Jacques Ier.

Sur le chemin de l'échafaud, Ògilvie rencontra un ministre hérétique qui lui adressa la parole et l'assura de l'intérêt qu'il lui portait: "Mon cher Ogilvie, lui dit il, comme je vous plains de vous obstiner ainsi à finir par une mort infame." Le père lui répondit un peu comme un homme qui a peur: "Comme s'il dépendait de moi de mourir ou de ne pas mourir? Je n'y puis rien! Or m'a déclaré coupable de haute trahison, et c'est pour cela que je meurs."

—Trahison! dit le ministre, il s'agit bien de sela! Croyez-moi, abjurez le papisme et le pape, on vous pardonnera tout, et on vous

comblera de faveurs

—Vous vous moquez de moi, dit le père.—Non, reprit le ministre, je parle sérieusement et j'ai qualité pour le faire, car ce monseigneur l'archevêque (protestant) m'a chargé de vous offir sa fille en mariage avec la plus belle prébende pour dot, si je vous décidais à venir avec nous.

Pendant ce dialogue, on était arrivé au pied de l'échafaud. Le prédicant conjurait le père de consentir à vivre. Le père répondait

qu'il le voulait bien, pourvu que ce fût avec honneur.

—Mais, répliquait le ministre, je vous l'ai dit et je vous le répète, vous serez comblé d'honneurs.—Et bien, dit Ogilvie, faites-moi le plaisir de répèter tout haut et devant tous ce que vous venez de me dire.

—Je ne demande pas mieux, dit le ministre.—Ecoutez, s'écria Ogilvie, ce que le ministre veut nous dire. Et le ministre de dire tout haut: "Je promets au sieur Ogilvie la vie, la fille de l'archevêque et une riche prébende, s'il veut être des nôtres."

Entendez-vous, dit le père, et êtes-vous prêts à rendre témoignage, si vous en êtes requis ?—Oui, nous l'avons entendu, s'écria la foule, et nous témoignerons. Descendez, sieur Ogilvie, descendez de

l'échafaud.

Les catholiques eurent un moment d'angoisse, et les hérétiques étaient radieux.—Alors, reprit Ogilvie, je n'aurai plus à craindre d'être poursuivi par trahison?—Non, non, lui cria t-on de tous côtés.

—Si je suis ici, c'est donc uniquement à cause de ma religion, c'est là mon seul crime?

-Oui, la religion seule!

—Très bieu, s'écrie Ogilvie, c'est plus que je n'en voulais. C'est pour ma religion seule que je suis condamné à mort. Pour elle je donnerais joyeusement deux vies, si je les avais; je n'en ai qu'une, ôtezla moi donc et hâtez-vous. Quant à ma religion, jamais vous me l'arracherez. A ces mots, les catholiques relevèrent la tête tout triomphants, pendant que les hérétiques rugissaient d'avoir été pris dans leurs propres filets. Le ministre surtont était hors de lui; il interrompit brutalement le P. Ogilvie qui allait ajouter quelque chose, et ordonna au bourreau de lui faire gravir l'échelle.

Le bourreau, avant de se mettre à l'œuvre, s'excusa auprès d'Ogil-

vie. Celui-ci l'embrassa.

Ce sut probablement au moment d'avoir les mains liées, qu'il jeta son chapelet dans le soule. Un episode des plus touchants se rattache à cet incident. Ce chapelet vint frapper en pleine poitrine un curieux qui était mêlé à cette soule. C'était un jeune seigneur hongrois, calviniste, qui voyagait alors en Eco se, le baron Jean de Eckersdorss. Ce jeune homme devint plus tard un personnage considérable, gouverneur de Trèves et ami insime de l'archiduc Léopold, strère de Ferdinand III. Dans sa vieillesse, il sit au P. Boleslas Balbinus, de la

compagnie de Jésus, le récit qu'on va lire :

"Je voyageais alors en Angleterre et en Ecosse, comme le font habituellement les jeunes gens de la noblesse hongroise. J'étais tout jeune et je n'avais pas la foi. Je me trouvai à Glascow, le jour où le P. Ogilvie sut conduit à l'échafaud, et je ne puis vous dire de quel air noble et fier il alla à la mort. Comme dernier adieu aux catholiques qui l'entouraient, il leur jeta son chapelet du haut de l'échafaud, juste avant de gravir l'échelle. Ce chapelet, lancé au hasard, me frappa en pleine poitrine, si bien que je n'avais qu'à étendre la main pour le regarder. Mais les catholiques se jetèrent dessus avec une telle impétuosité que force me fut, à moins de me faire écraser, de lâcher prise. Rien n'était alors plus loin de moi que la pensée de la religion, mon esprit était à cent lieues de là; et cependant, à partir de ce moment, je n'eus plus un instant de repos. Ce chapelet m'avait laissé une blessure au cœur. J'avais beau changer de place, nulle part, je ne trouvai. la paix. Ma conscience était troublée et cette pensée me revenait sans cesse: pourquoi le chapelet d'Ogilvie est-il tombé sur moi et non sur un autre? Pendant plusieurs années, cette question se dressait devant moi et me suivait partout. Enfin la conscience triompha, je devins catholique et j'abjurai le calvinisme. J'attribue cette bienheureuse conversion à ce chapelet que je ne donnerais pour rien au monde, si je le possédais, et que j'achèterais à n'importe quel priz si on pouvait me le procurer."

## DECES DE LA SEMAINE



C'est un esainteet salutaire penséede prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. Il Mach., x11, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

D. Simard.— R. Brodeur, ép. Daignault. — V. Rousseau, ép. Boulet. — J. Leclair Vve Rodrigue.— G. Loiseau. — G. Mayer, ép. Couture. — R. Maillet.— F. Periard.— Cath. Wash.— M. Goudreau.— M. Hennessy.— A. Hénau<sup>1</sup>, ép. N. Champagne.— M. Bernard.— D. Beauchamp, ép. Bourdon.— L. Beivin, ép. Sing. r.— Z. Labine, ép. Richard.— S. Clynch, ép. Page.— Z. Benoit.— J. R. Favreau.— A. Hennich.— A. Desrochers. J. B. Brault.— A. Wurtelle, Vve Ch. Leblanc.— M. Wood, (ve Flynn.

DE PROFUNDIS.

## **MAGASIN DU SACRE-CŒUR** DESAULNIERS FRERE &

(SUCCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

· ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

BANNIÈRES, MERINO? A SOUTANES, SAY NOIR HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire u-a visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

> 1628 RUE NOTRE-DAME 1628 MONTRÉAL.

## I A RESSORT DE GEER employées dans plus de trente églises et dans un plus grand nombre d'édi-fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez L. J. A. SURVEYER.

1588, RUE NOTRE-DAME



## A.F.X.BEAUDRY

(ETABIIEN 1868)

#### MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuirs, Four-nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tau-neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc., etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition. Une attention toute particulière est apportée au service des Communautés Religieuses.

271 et 273, RUE SAINT-PAPI., Montres

# A VENDRE UN ORGUE TUYAUX

EN BONNE CONDITION

VOIR ET S'ADRESSER A

J. CARON, Facteur d'Orgues,

3478 NOTRE-DAME, SAINT-HENRI.

## WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

## Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORLING-GLORY" VOUTES PEGES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En jace du Marché Bonsecouse

MONTREAL

## MAISON DE SANTE

POUR LES

## ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

#### FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus lom que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de a dite église, près Montréal, P. Q.

## NOUVEAU MANUEL

DE

## CHANTS LITURGIQUES

TRADUITS EN NOTATION MODERNE, AVEC RYTHME PRECIS SUIVIS DE 39 MOTETS EN MUSIQUE POUR SALUTS, ETC.

A l'usage des liglises, des Communautés religiouses, des Collèges et des licoles

PAR

#### L'ABBÉ C. BOURDUAS, Ptre

Maitre de Chapelle à la Cathédrale de Montréal.

Un volume in 18 de 336 pages, pleine reliure, tone gaufrée.

#### PRIX:

EN VENTE CHEZ LES EDITEURS

## EUSEBE SENECAL & FILS,

No 20, rue Saint-Vincent,

## SOUS PRESSE

ACCOMPAGNEMENT

ď

## Nouveau Manuel de Chants Liturgiques

DAR.

R. OCT, PELLETIER, Organiste à la Cathédrale de Montréal.

Un Volume in-4° format oblong, broché... Prix :\$5.00 "relié...... " 5.50

## LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Dix huitième tirage mensuel aura lieu le

## MERCREDI, 19 DEC. 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS:

## \$50,000.00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

#### INOMENCLATURE DES, LOTS

\$5,000.00	\$5,000.00
2,000.00	2,000.00
1,000,00	1,000 00
500.00	2,000.00
300 00	3,000.00
	6,000.00
100.00	6,000.00
50.00	10,000.00
10.00	10,000.00
5.00	5,000.00
0.00	5,000.00
	200.00 100.00 50.00

2307 lots valant.

- \$50,000.00

#### \$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secretaire,

Bureau: No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREA

## ORGUES-HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPECIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

## COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

L. M. S. EEEN BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis par diculiers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassan en richesse, en puissance et en suavité de son les medleurs instrument de fabrique etrangere. Les plus éminents organistes du pays recommanden les Orgues-Harmoniums Dominion

## SATISFACTIO GARANTIEN ET CONDITIONS FACTURES

Tonjours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIE QU'IL 1 AIT EN CANADA. Commandes par la l'oste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

## L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec, 1670, LUE NOTRE-DAME, Montrent